



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

---

### Mesures préventives contre le coronavirus (COVID-19)

La Malbaie, jeudi 12 mars 2020. — Considérant les directives que vient d'émettre le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Commission scolaire de Charlevoix porte à votre attention les principales mesures du gouvernement du Québec concernant le COVID-19 pour le réseau scolaire.

À partir d'aujourd'hui, si un membre du personnel de nos établissements revient d'un séjour hors Canada, cette personne devra obligatoirement respecter une période d'isolement de 14 jours, comme prescrit par la Santé publique. Pendant ces deux semaines, le traitement salarial de cette personne sera maintenu.

Tel que stipulé dans la directive ministérielle : *« L'isolement obligatoire ne vise donc pas les personnes qui auraient voyagé au cours des derniers jours, notamment pendant la semaine de relâche qui s'est terminée le 8 mars dernier. Ces personnes doivent toutefois surveiller de près leurs symptômes, et ce, durant les 14 jours suivant leur retour au Québec. En cas de symptômes, elles doivent s'isoler immédiatement et contacter le 1 877 644-4545 ».*

La commission scolaire a présentement suspendu toutes sorties et tous voyages scolaires pour le vendredi 13 mars et cette fin de semaine. Cependant nous portons à votre attention que la directive ministérielle confirme déjà que tous les déplacements en dehors du Canada pour nos élèves et employés dans le cadre scolaire sont pour l'instant également suspendus. D'autres précisions vous seront communiquées concernant les sorties scolaires au pays.

La Santé publique indique que les personnes présentant des symptômes grippaux doivent demeurer à la maison, et ce, incluant les élèves. De plus, des mesures préventives d'hygiène et d'entretien sont actuellement bonifiées et déployées dans l'ensemble des établissements de la commission scolaire.

À l'heure actuelle, le ministère maintient l'ouverture des écoles au Québec et évalue l'évolution de la situation sur une base continue.

On vous rappelle que ceux qui souhaitent davantage d'informations concernant le COVID-19 peuvent se référer au site dédié du gouvernement: <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>.

Nous sommes actuellement en présence d'une situation d'exception. Soyez assurés que la commission scolaire est à pied d'œuvre pour assurer la sécurité des élèves et de l'ensemble du personnel.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la pièce jointe au communiqué. Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

-30-

#### Source :

Commission scolaire de Charlevoix  
Direction générale  
418-665-3765, poste 3000  
[dg@cscharlevoix.qc.ca](mailto:dg@cscharlevoix.qc.ca)